

212C0565
FR0000130577-FS0260

02 mai 2012

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

PUBLICIS GROUPE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 avril 2012, complété notamment par un courrier reçu le 27 avril 2012, la société Harris Associates L.P.¹ (Two North LaSalle Street, suite 500, Chicago, Illinois 60602, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds et de clients sous gestion, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 16 avril 2012, le seuil de 5% du capital de la société PUBLICIS GROUPE et détenir, à cette date, pour le compte desdits fonds et clients, 8 846 653 actions PUBLICIS GROUPE représentant autant de droits de vote, soit 4,84% du capital et 4,09% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une diminution du nombre d'actions PUBLICIS GROUPE sur lesquelles la société Harrys Associates exerce les droits de vote.

Le déclarant a précisé détenir, au 24 avril 2012, pour le compte desdits fonds et clients, 8 785 353 actions PUBLICIS GROUPE représentant autant de droits de vote, soit 4,81% du capital et 4,06% des droits de vote de cette société².

¹ Contrôlée par la société Natixis Global Asset Management L.P., elle-même contrôlée par la société Natixis. Harris Associates L.P. agit en totale autonomie de gestion par rapport à Natixis Global Asset Management L.P et ses filiales, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

² Sur la base d'un capital composé de 182 598 132 actions représentant 216 414 989 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.